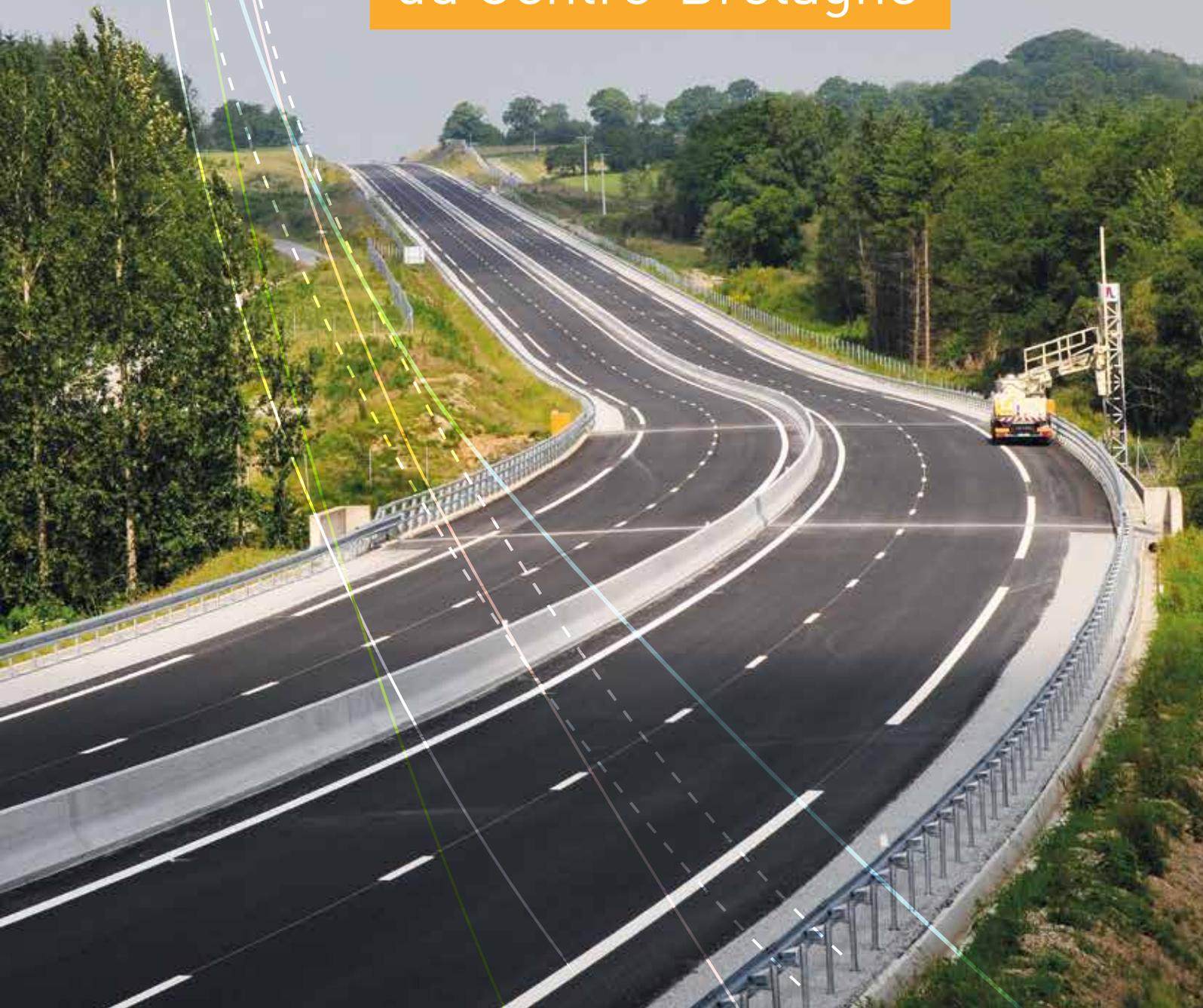


La RN 164

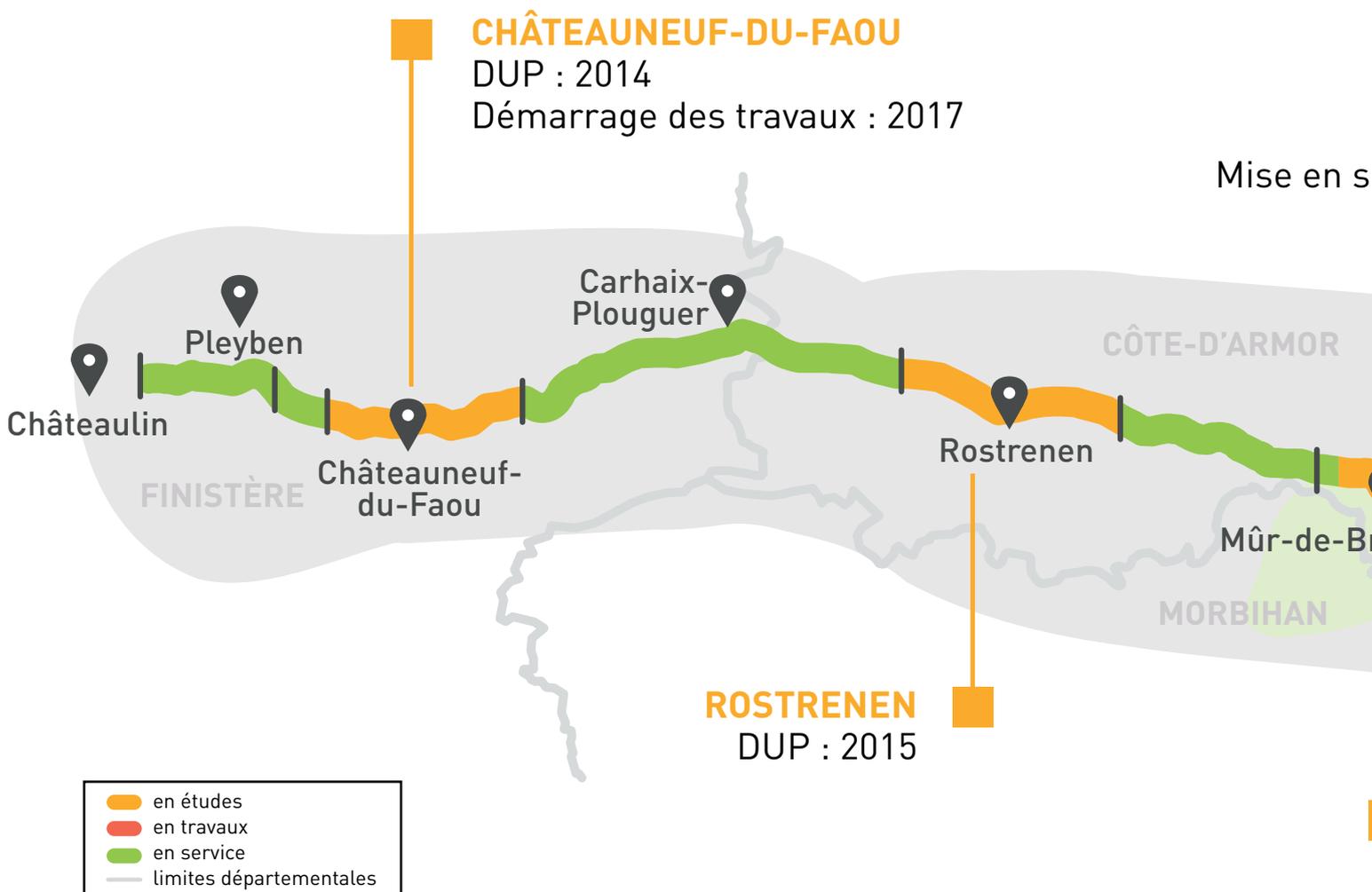
un aménagement
au service des territoires
du Centre-Bretagne



La RN 164 où en est-on ?

La mise à 2 x 2 voies de l'ensemble de la RN164 a deux objectifs :

favoriser le développement économique du territoire et améliorer la sécurité et le confort des usagers. La route express réduira les temps de parcours des habitants du Centre-Bretagne vers les emplois, les services et les équipements des agglomérations bretonnes, en améliorant leurs conditions de circulation. Elle facilitera en outre l'accès des entreprises, notamment agroalimentaires, aux autres régions françaises.



L'État et la Région Bretagne mobilisés aux côtés des acteurs locaux

• Horizon 2020 : avoir engagé une mise à 2x2 voies complète de l'itinéraire

Malgré les fortes contraintes économiques, l'État, la Région Bretagne et les collectivités locales restent mobilisées. Grâce au Contrat de Plan État-Région (CPER) 2015-2020, signé en mai 2015, près de 237 M€ permettent d'engager la finalisation de la mise à 2 x 2 voies sur l'ensemble

de l'itinéraire à l'horizon 2020. Cet effort financier considérable est supporté à parité entre l'État et le Conseil Régional de Bretagne.

• Les acteurs du territoire étroitement associés aux opérations

Chaque projet se déroule au travers d'un comité de suivi mis en place par l'État et la Région

Bretagne et associant de manière régulière l'ensemble des acteurs des territoires traversés : élus des communes, établissements publics de coopération intercommunale, parlementaires, Conseils Départementaux, Chambres consulaires, service de l'État, associations... Cette instance locale permet le partage en continu des choix à faire : tracé, mesures d'insertion...

101 kilomètres sont déjà aménagés
Soit 62% des 162 kilomètres de l'itinéraire

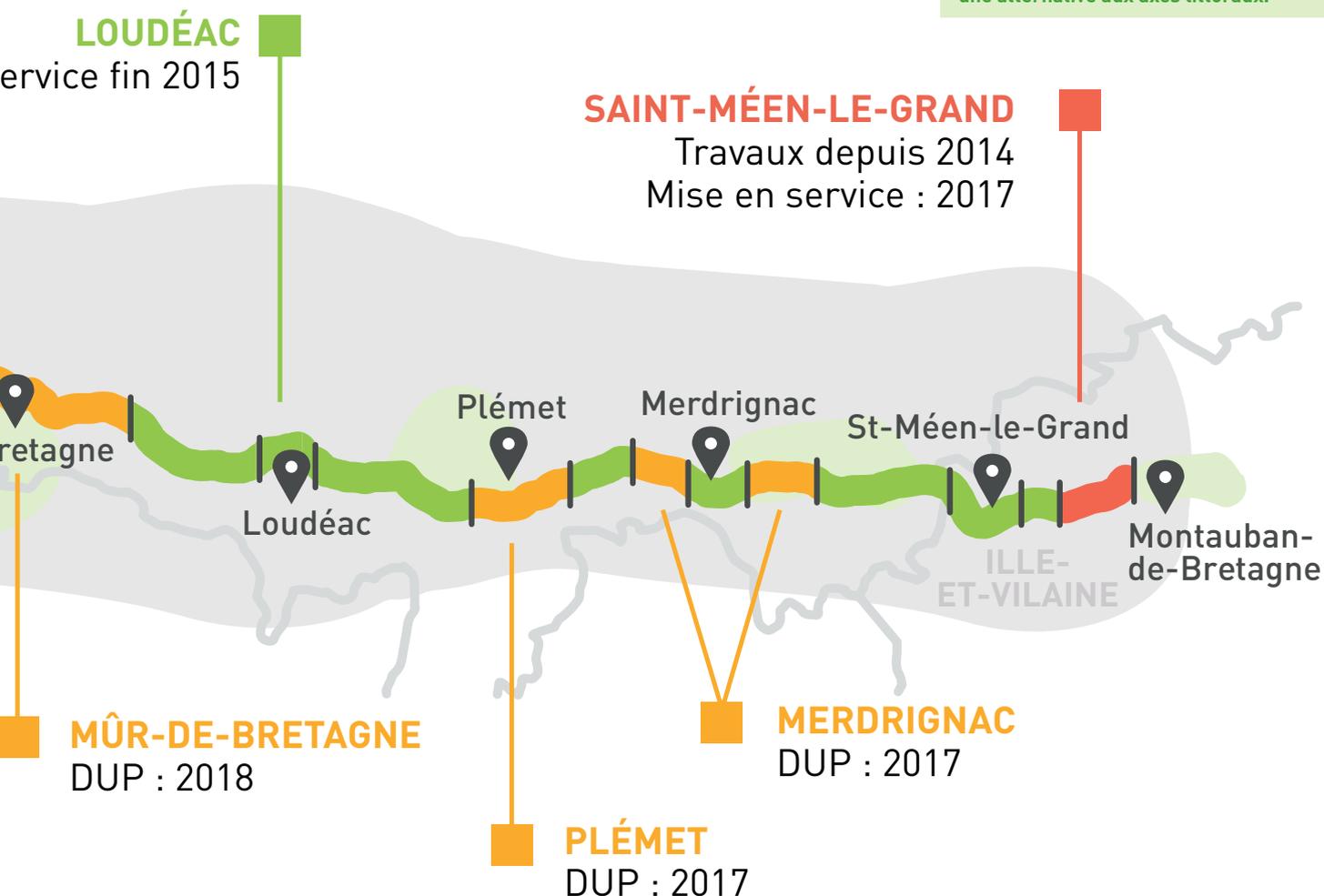
La mise à 2 x 2 voies
 complète représente
 un gain de temps de :

 **45 min**  **55 min**
 pour les véhicules légers pour les poids lourds

Temps nécessaire pour parcourir
 la totalité de la RN 164 :

avec 2 x 1 voie		avec 2 x 2 voies	
	2 h 15	→	 1 h 30
	2 h 45	→	 1 h 50

La RN 164 devient donc de plus en plus
 une alternative aux axes littoraux.



Au regard de l'importance de l'aménagement de la RN164 pour la Bretagne et de l'ampleur des opérations en cours, un comité de suivi global, associant

tous les acteurs de l'itinéraire de Montauban-de-Bretagne à Châteaulin, a été mis en place. Il doit être le garant du respect des engagements du CPER

et du Pacte d'Avenir, assure la cohérence d'ensemble des projets, et permet la remontée des besoins en déplacements, notamment routiers.

Un délai de 8 à 10 ans
 est nécessaire entre le lancement des premières études et la mise en service d'un tronçon de route.

3 à 3,5 ans
 études et concertations nécessaires à la DUP

2,5 à 3 ans
 Autres phases avant travaux

2 à 4 ans
 Travaux

Des chantiers d'importance au service des territoires

> Aménagement de l'espace agricole



Thierry JOUVANCE
Responsable
foncier-procédures
à la DREAL
Bretagne

La réalisation d'un aménagement foncier agricole et forestier (AFAF ou «remembrement») est parfois nécessaire pour apporter des réponses aux impacts des projets routiers sur l'activité agricole. Son objectif est d'améliorer les conditions d'exploitation des propriétés agricoles, et d'assurer la mise en valeur des espaces ruraux..

• Sur le chantier de Saint-Méen-le-Grand

Deux aménagements ont été réalisés, l'un sur Saint-Onen-la-Chapelle et l'autre sur Montauban-de-Bretagne. Ils ont permis de réorganiser les espaces agricoles grâce aux réserves foncières constituées en amont de la procédure et de compenser l'intégralité des pertes de surfaces liées à la 2 x 2 voies. 5 km de chemins ont également été recréés, et 19 km de haies bocagères composées d'essences locales replantées pour compen-

ser la destruction de 5 km de haies existantes.

• Sur les autres chantiers de la RN 164

- **Sur Châteauneuf-du-Faou** : les procédures d'acquisitions foncières sont en cours et l'aménagement foncier va se poursuivre en 2016.
- **Sur Rostrenen** : la commission intercommunale d'aménagement foncier s'est prononcée en 2015 sur l'opportunité d'engager l'aménagement foncier. L'étude est désormais engagée.

> Effet sur l'emploi local

Chaque chantier contribue au développement du territoire sur lequel il se déroule.

• Sur le chantier de Saint-Méen-le-Grand

Afin de mesurer l'impact socio-économique de cette opération d'aménagement, la DREAL Bretagne et la Région Bretagne ont souhaité lancer une enquête auprès des entreprises et des personnels du chantier afin d'en mesurer les retombées sur l'économie locale. Les premiers résultats sont attendus en 2017.

• Sur les autres chantiers de la RN 164 : l'exemple de Loudéac (2013-2015)

On estime à 70 le nombre d'emplois générés par ce chantier : les emplois directs créés au siège des entreprises et sur le chantier, mais également ceux liés à la fabrication des fournitures du chantier. Il y a eu aussi un effet plus local, en terme de supplément d'activités commerciales.

• Une place particulière a été accordée à la réinsertion sociale

Les dossiers d'appel d'offre comprenaient une clause sociale

concernant l'insertion de personnes en difficultés par laquelle les candidats s'engageaient à embaucher une personne socialement en difficulté pendant 1050 heures. Les services de Saint-Brieuc Agglomération ont assuré l'accompagnement de la personne choisie pendant le chantier, l'objectif étant qu'elle acquière des compétences pour obtenir ensuite un emploi plus pérenne. L'expérience a été renouvelée.



Patrick GOMI
Adjoint au chef de
la Division maîtrise
d'ouvrage intermodale
de la DREAL Bretagne

> Prise en compte de la biodiversité



Alexandre LE CUNFF
Chef de projet
au Service d'Ingénierie
Routière de Rennes (SIR)

• Sur le chantier de Saint-Méen- le-Grand

Un soin particulier a été apporté au traitement des enjeux environnementaux : la conception des ouvrages et des aménagements

paysagers intègre des mesures de compensation des impacts sur la faune et la flore. Trois sites ont ainsi été aménagés pour compenser les impacts sur les

zones humides à l'hiver 2015 avec pour objectif de maintenir les possibilités d'expansion des crues, mais aussi de restaurer leurs caractéristiques : épuration, développement d'une faune et d'une flore spécifiques. Les corridors écologiques présents sur le périmètre du chantier ont également été étudiés pour observer les déplacements des animaux (renards, chevreuils, sangliers...). Six passages à faune ont ainsi été

intégrés au projet pour rétablir une continuité de part et d'autre de la 2 x 2 voies. Enfin, pour respecter les espèces protégées présentes sur le chantier (couleuvres à collier et lézards des murailles), un défrichage doux a été opéré en hiver sur les zones où elles avaient été repérées : cette technique utilise seulement des outils portés à la main (débroussailleuse, tronçonneuse) pour ne pas écraser les animaux.